



## PARTIE 5 IMPACTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT, MESURES PREVUES ET EFFETS CUMULES

### 1. INVENTAIRE DES PROJETS EOLIENS CONSTRUISTS ET DES PROJETS CONNUS

L'échelle de recherche des parcs éoliens et des projets qui pourraient avoir des effets cumulés et cumulatifs avec le présent projet correspond à l'aire d'étude éloignée de l'étude paysagère (20 km de rayon). La consultation des Avis de l'Autorité Environnementale sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine a été réalisée en septembre 2024.

#### 1. INVENTAIRE DES PARCS EOLIENS EXISTANTS

Les effets cumulatifs sont les effets associés entre le projet de parc éolien et des installations existantes de même nature, soit, d'autres parcs éoliens.

Commune	Nom	Développeur	Nombre d'éoliennes	Distance au projet
Jazeneuil	Parc éolien de la Berceronne	RES	3 éoliennes	2,8 km
Saint-Germier	Ferme éolienne de Saint-Germier	SAMEOLE	5 éoliennes	5,2 km
Lusignan	Parc éolien de Lusignan I	SERGIES	3 éoliennes	5,7 km
Lusignan	Parc éolien de Lusignan - Venours	ENERCON	1 éolienne	5,8 km
Pamproux	Parc éolien de Pamproux	EGM Wind	5 éoliennes	8,4 km
La Chapelle-Montreuil	Parc éolien SOPE Champs Chagnots	SERGIES	3 éoliennes	8,6 km
Pamproux et Soudan	Parc éolien de Soudan Energies	SOUDAN ENERGIES	5 éoliennes	10,9 km
Saint-Sauvant	Parc éolien de la Croix de l'Erable	QENERGY	4 éoliennes	11,5 km
Saint-Sauvant	Parc éolien de Saint-Sauvant	SOREGIES	7 éoliennes	13,3 km
Fomperron	Parc éolien le Champvoisin	RP GLOBAL	4 éoliennes	14,6 km

#### 2. INVENTAIRE DES PROJETS CONNUS

Les effets cumulés sont les effets associés entre le projet éolien et les autres projets connus. Ces projets sont ceux qui, lors du dépôt de l'étude d'impact :

- ont fait l'objet d'une étude d'incidence environnementale au titre de l'article R. 181-14 et d'une enquête publique ;
- ont fait l'objet d'une évaluation environnementale au titre du présent code et pour lesquels un avis de l'autorité environnementale a été rendu public.

Sont exclus les projets ayant fait l'objet d'un arrêté mentionnant un délai et devenu caduc, ceux dont la décision d'autorisation est devenue caduque, dont l'enquête publique n'est plus valable ainsi que ceux qui ont été officiellement abandonnés par le maître d'ouvrage. »

Numéro	Commune	Nom	Développeur	Etat et date saisie	Distance au projet
1	Bolvre-la-Vallée	Parc éolien de la Plaine des Moulins	-	Autorisé	3,9 km
2	Lusignan	Parc éolien de Lusignan II	SERGIES	Autorisé	5,4 km
3	Bolvre-la-Vallée	Parc éolien de la Plaine de Beaulieu	BWE	En instruction Avis du 23/12/2021	5,4 km
4	Bolvre-la-Vallée	Parc éolien de Lavauseau	-	Autorisé	5,5 km
5	Pamproux	Ferme éolienne de Pamproux	SAMEOLE	Autorisé	6,6 km
6	Rouillé	Parc éolien les Champs Carrés	QENERGY	Autorisé	6,9 km
7	Les Forges	Parc éolien de la Naulerie	VALECO	Autorisé	8,1 km
8	Cloué et Coulombiers	Parc éolien les Fontenelles	NEOEN	En instruction Absence d'avis en 2024	9,3 km
9	Sainte-Eanne, Salles et Soudan	Parc éolien de la Plaine de Balusson	EOLISE	En instruction Avis du 15/05/2023	12,6 km
10	Rouillé	Parc éolien de la Plaine de Thou	QENERGY	En instruction	3,4 km



Illustration 17 : Localisation des projets connus à moins de 20 km du projet  
Réalisation : ARTIFEX 2023

